

Le Magazine

FÉVRIER - #8

D'ÉVRY-COURCOURONNES



VILLE

**EN TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**



ENSEMBLE, RÉVÉLONS
NOTRE CENTRE-VILLE

5



OUVERTURE DE LA MAISON
DU PROJET AU CANAL

09 **LES NOUVEAUX MEMBRES
DU CJEC PRENNENT
LEURS FONCTIONS**

11 Le Point d'Accès au Droit
TOUJOURS À VOS CÔTÉS

13 Covid-19
**DEUX SITES DE VACCINATION
SUR LA VILLE**

14 **LES 1001 VIES...
DE MICHÈLE GRANIER**

18 **AU FIL DES JOURS**

20 Cyber-harcèlement, coups,
moqueries, rejets...
**AGISSONS ENSEMBLE CONTRE
LE HARCÈLEMENT
ENTRE ÉLÈVES**

22 Dossier
**ÉVRY-COURCOURONNES
VILLE EN TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

32 **NOTRE AGGLOMÉRATION
A DU TALENT**

34 **TRIBUNES**



ÉVRY-COURCOURONNES
VILLE EN TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



NOTRE
AGGLOMÉRATION
A DU TALENT

32

@ f t i Suivez l'actualité de votre Ville au quotidien sur evrycourcouronnes.fr et sur les réseaux sociaux.



Directeur de la publication **Stéphane Beudet** | Directrice de la communication **Morgann Houriez** | Rédaction **Kisso Diallo, Olivier Fermé, Samy Ley, Morgann Houriez** | Photographie **Angélique Mian, Marjolaine Roland, Lionel Antoni** | Secrétaire de rédaction **Catherine Lengellé** | Conception graphique **Michel Cicchini, Florence Dimier, Wilhem Durimel, Angélique Mian** | Magazine imprimé en 35 000 exemplaires par l'**Imprimerie de Compiègne**.

PEFC 10-31-1668 / Certifié **PEFC** / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

édito



Chères Évry-Courcouronnaises,
Chers Évry-Courcouronnais,

Ce numéro de votre magazine municipal est la parfaite illustration du double espace-temps dans lequel évolue votre équipe municipale : préparer la ville pour les 20 prochaines années tout en répondant, en proximité comme en immédiateté, aux multiples urgences.

En ce début 2021, les urgences ne manquent pas et nous les relevons une à une.

L'urgence sanitaire, avec l'ouverture de deux centres de vaccination (cas unique en Essonne) tout en maintenant ouvert notre centre de dépistage.

J'en profite pour saluer tous les professionnels de la santé qui, aux côtés des agents municipaux, nous permettent de faire fonctionner ces 3 centres. Et plus largement tous nos soignants, libéraux comme hospitaliers avec une pensée particulière pour celles et ceux du Centre Hospitalier Sud Francilien en première ligne ; le portrait et l'interview du Docteur Granier nous rappellent combien cette notion de « communauté médicale », comme il existe une « communauté éducative », est précieuse pour notre territoire et singulièrement notre ville.

L'urgence sociale, avec le lancement ces jours-ci d'un questionnaire en ligne en vue de préparer un grand plan de lutte contre les discriminations, un autre de nos engagements électoraux qui n'attendra pas la fin de la crise sanitaire pour être travaillé en concertation avec tous les publics et professionnels concernés. Et sans attendre, nous lançons également une grande campagne de lutte contre le harcèlement entre élèves. La nuance est fondamentale avec le « harcèlement scolaire » qui, avant l'avènement des réseaux « sociaux », se déroulait dans l'enceinte des établissements scolaires. Ce n'est plus le cas depuis quelques années, il est donc de notre devoir de sensibiliser à nouveau tout en mettant à l'honneur une innovation sociale locale : notre programme « relier » qui aide à la reconstruction physique et psychologique des élèves victimes de harcèlement.

L'urgence climatique, avec nos combats engagés dès 2019 lors de la création de la commune nouvelle ; depuis peu, il n'y a plus de plastique et donc plus de perturbateurs endocriniens dans plus de 8 000 objets de nos crèches, cantines et accueils de loisirs qui étaient en contact avec nos jeunes générations ! Voilà qui vaut bien des discours et qui, avec toutes les actions de fond et de moyen/long termes exposés dans ce magazine, démontre s'il le fallait encore que l'on peut agir vite et bien pour l'intérêt général.

Ce fameux dessein commun que nous nous acharnons à faire vivre malgré un contexte sanitaire qui force au repli sur soi et au déferlement et à la surenchère des haines sur les réseaux « sociaux ». Mais nous savons pouvoir compter sur cette « majorité silencieuse » qui constate jour après jour des inflexions majeures dans les choix stratégiques de notre commune tout comme des changements concrets et des améliorations visibles dans notre quotidien à Évry-Courcouronnes.

STÉPHANE BEAUDET

Maire d'Évry-Courcouronnes

Président délégué de l'Agglomération Grand Paris Sud

POUR VOTER EN 2021

N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales

Deux élections auront lieu en 2021 : les départementales et les régionales. Si les dates ou les modalités de vote n'ont pas encore été établies par le gouvernement du fait des incertitudes liées à la crise sanitaire, rien ne vous empêche de vous inscrire dès à présent sur les listes électorales.

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Toute personne majeure de nationalité française. Vous êtes inscrits d'office sur les listes électorales par l'Insee :

- si vous venez d'avoir 18 ans et que vous avez accompli vos formalités de recensement à vos 16 ans
- si vous avez acquis la nationalité française depuis 2019.

COMMENT VOUS INSCRIRE ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, pour que votre inscription soit prise en compte pour les échéances électorales à venir, il faut accomplir cette démarche avant le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin.

Trois possibilités :

- en ligne de préférence via mon.service-public.fr
- en vous rendant avec les pièces justificatives à l'Hôtel de Ville ou dans une mairie annexe
- par courrier postal en envoyant les pièces justificatives à l'adresse suivante :

Hôtel de Ville - Guichet Population - Pôle élections
Place des Droits de l'Homme et du Citoyen
91000 Évry-Courcouronnes

QUELLES PIÈCES JUSTIFICATIVES DEVEZ-VOUS FOURNIR ?

- le formulaire Cerfa dûment complété
 - une pièce d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de cinq ans
 - un justificatif de domicile à votre nom de moins de trois mois (mentionnant votre nom et l'adresse de votre domicile : facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe, attestation d'assurance habitation, avis d'imposition, quittance de loyer non manuscrite, bulletin de salaire ou titre de pension).
- Si vous êtes hébergé, rendez-vous sur evrycourcouronnes.fr pour plus d'informations.

COMMENT VÉRIFIER SON INSCRIPTION ÉLECTORALE ?

Vous pouvez à tout moment consulter votre situation électorale sur mon.service-public.fr.

PATRIMOINE

Ville labellisée « Architecture contemporaine remarquable »

Évry-Courcouronnes a été la première ville nouvelle d'Île-de-France à entreprendre une démarche de labellisation « Architecture contemporaine remarquable ». Cette démarche vise à valoriser et protéger des ensembles architecturaux, des immeubles, des aménagements... présentant un intérêt architectural ou technique.

Aujourd'hui, les concepts urbains et architecturaux de la ville nouvelle présentent un véritable intérêt pour nombre de professionnels. Si l'attrait des urbanistes va être conforté, l'octroi du label a aussi valeur de reconnaissance d'un patrimoine pérenne et d'une certaine identité de ville.

Le projet de réaménagement urbain en centre-ville (*Ndlr : lire en page 5*) permettra notamment de valoriser certains édifices labellisés : la gare, la place des Droits de l'Homme et du Citoyen (dont la cathédrale, le Clos de la Cathédrale, l'hôtel de ville, le bâtiment de la CCI), l'immeuble (H1) de la Butte creuse, et la patinoire François Le Comte. Mais, c'est aussi au cœur des quartiers que l'on retrouve ces réalisations remarquables sur le plan architectural.



LES AUTRES SITES LABELLISÉS « ARCHITECTURE CONTEMPORAINE REMARQUABLE »

- Le groupe scolaire Georges Lapierre et la bibliothèque des Aunettes
- L'ensemble de maisons du square Édouard Moreau
- L'ensemble de maisons de la rue Rochefort
- La villa Charles Delescluze (*notre photo*)
- L'ensemble de logements dit « Champs-Élysées »
- Le groupe scolaire des Champs-Élysées
- Le centre artisanal des Champs-Élysées
- L'école Jacques Cartier

DONNEZ VOTRE AVIS



Ensemble, révélons notre centre-ville

Les habitants, mais aussi les nombreux usagers de la Ville Préfecture sont invités à découvrir le projet de réaménagement du centre-ville, à donner leur avis et faire leurs propositions sur Revelonsnotrecentreville.fr.

Vous êtes déjà plus d'un millier de personnes à avoir découvert sur Internet le projet de réaménagement urbain du centre-ville. Vous êtes également nombreux à avoir donné votre avis via le formulaire en ligne. La participation de tous est essentielle pour construire ce centre-ville plus fonctionnel, accueillant et animé. Sont concernés les habitants, bien sûr, mais aussi les dizaines de milliers d'usagers qui viennent chaque jour travailler, étudier, effectuer des démarches administratives, consommer...

En dehors du contexte sanitaire, beaucoup de visiteurs repartent encore sans profiter des nombreux atouts présents dans le centre : des équipements culturels et sportifs uniques, des commerces et des services, des parcs de plusieurs hectares... Il est temps de révéler ces atouts.

Pour cela, la Ville, la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud et Grand Paris Sud Aménagement proposent de

rompre avec l'urbanisme de dalles pour rendre ces atouts visibles, donc plus accessibles. En concentrant l'essentiel des déplacements au niveau de la rue, c'est toute la vie locale qui se recentre et l'espace public qui s'anime. Il est notamment proposé d'aménager une nouvelle place de centre-ville. Dans l'esprit des concepteurs de la ville nouvelle, l'objectif est également de renouer avec la nature en ville.

Si les objectifs et les contours du projet sont dévoilés, c'est aussi sur les usages de la ville de demain que vos propositions sont attendues : aménagement de nouveaux lieux de vie, d'espaces commerciaux, de voies de circulation douce, etc. N'attendez plus pour donner votre avis en ligne, dans l'attente d'échanges plus directs lorsque les conditions sanitaires le permettront.



www.revelonsnotrecentreville.fr

COLLECTE DE SANG

Rendez-vous à la Maison du don

Désormais, les donneurs sont invités à prendre rendez-vous avant de se déplacer sur les points de collectes mobiles et Maison du don afin de réduire le temps d'attente, de bénéficier du meilleur accueil et de gérer la prise en charge de chaque donneur dans le respect des mesures de distanciation. Rendez-vous directement sur le site internet mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr (en cliquant sur la région Île-de-France) et sur l'application mobile «Don du sang» ou téléphonez à la Maison du don d'Évry-Courcouronnes au 01 60 78 08 18.



CADRE DE VIE

Mobilisation contre les nuisances aériennes

Une révision du Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) et du Plan d'exposition au bruit de l'aéroport d'Orly sont actuellement à l'étude. Cette révision aurait pour conséquence de modifier la trajectoire des avions avec un décalage vers le sud de la trajectoire par vent d'est au départ d'Orly vers l'ouest, engendrant un survol des avions au-dessus du territoire de Grand Paris Sud. Mobilisés, les élus de l'Agglomération ont notamment écrit au Premier ministre pour lui demander d'intervenir pour préserver le cadre de vie des habitants et protéger les espaces naturels du territoire. Le 9 février (à l'heure où nous mettons sous presse), le Conseil communautaire devait également voter une motion contre la révision du PPBE.

RÉNOVATION URBAINE



OUVERTURE DE LA MAISON DU PROJET AU CANAL

Le quartier du Canal poursuit sa transformation avec la mise en œuvre de la Zac Les Horizons. Pour s'informer et co-construire ensemble le renouveau du quartier, rendez-vous à la Maison du projet qui ouvre, en mars, au Centre social Brel-Brassens.

La Maison du projet Les Horizons vous propose des permanences mensuelles, tous les 3^{es} mardis du mois (hors vacances scolaires), pour tout connaître des projets urbains en cours et à venir dans le quartier. Ils sont

nombreux et leur réussite repose en partie sur la participation des habitants qui sont les premiers experts de leur quartier. La Maison du projet est faite pour cela. C'est un lieu pour s'informer et partager ses idées

auprès des acteurs du projet, en particulier la Ville d'Évry-Courcouronnes, la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud et l'aménageur Grand Paris Aménagement.

Ces dernières années, le quartier du Canal s'est déjà profondément transformé.

De nombreux logements sociaux ont été réhabilités et de nouveaux équipements ont vu le jour, comme le centre social Brel-Brassens, le pôle enfance du Bois de mon Cœur ou la maison de santé Simone Veil.

Le nouveau projet de renouvellement urbain porte sur un montant de 18,5 M€, dont 5,5 M€ financés par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru). Ce programme va permettre d'achever la transformation du quartier avec de nombreuses requalifications et la mise en service du TZen 4.

Outre la réhabilitation des logements sociaux qui ne l'ont pas encore été, l'objectif est de diversifier l'offre de logements. La création d'environ 1 700 logements avec la Zac Les Horizons y contribuera fortement (Ndlr : lire par ailleurs). Les travaux porteront également sur l'amélioration du cadre de vie avec une plus grande place faite aux mobilités douces.

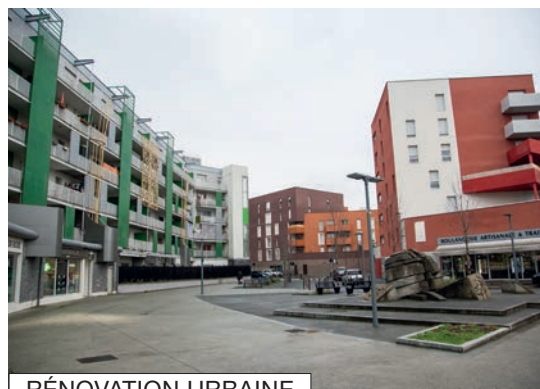
Plusieurs espaces publics vont être réaménagés ou modernisés, notamment le Parc du Bois de mon Cœur (création d'aires de jeux...) et la place Cocteau. Le groupe scolaire Jacques Tati est en cours de modernisation. Enfin, il est prévu de renforcer la vocation commerciale de la place de l'Orme à Martin.



Permanence de la Maison du projet, le 16 mars, de 16h à 19h, au Centre social Brel-Brassens, place de l'Orme à Martin. Renseignements et prise de rendez-vous à l'accueil ou par e-mail : maisonduprojetcanal@evrycourcouronnes.fr

Les Horizons, un nouveau visage pour le Canal

L'éco-quartier Les Horizons permettra d'offrir une véritable entrée de ville en recréant un espace cohérent entre les quartiers du Canal, de Bois Sauvage et des Pyramides. En 2020 et en ce début d'année, la démolition des bâtiments techniques de l'ancien hôpital Louise Michel a marqué une première étape symbolique. Au total, la Zac Les Horizons s'étend sur 17 ha. Environ 1 700 logements seront construits, principalement en accession à la propriété pour diversifier l'offre de logements. Un nouveau groupe scolaire est prévu pour accompagner l'arrivée des nouveaux habitants.



RÉNOVATION URBAINE

Confirmer le renouveau de Bois Sauvage

Le 1^{er} Programme de renouvellement urbain (PRU) de Bois Sauvage est sur le point de s'achever avec la livraison, au printemps, des derniers bâtiments Constructa. Le visage du quartier a considérablement changé ces dernières années. Et ce n'est pas fini puisqu'un nouveau PRU est déjà sur les tablettes, actuellement soumis à l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) qui va se prononcer au cours du 1^{er} trimestre. Ce nouveau PRU Pyramides Bois Sauvage doit permettre de poursuivre et consolider la transformation du quartier. Porté par la Ville et la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud, il a été élaboré à la suite d'une démarche de co-construction avec les habitants et en lien avec le Conseil citoyen de quartier. Le Programme prévoit notamment la construction d'une centaine de logements en accession sur le foncier libéré (au lieu de 200 comme proposé initialement) par la démolition de l'école Dolto et du terrain de rugby. Avec ces nouveaux logements, auxquels s'ajoutent des opérations de réhabilitation et de résidentialisation sur le parc social, l'objectif est de diversifier l'offre en matière d'habitat dans le quartier. Côté nouveaux équipements, l'aménagement d'un pôle enfance est prévu dans le parc des Loges proposant, entre autres, des activités périscolaires, un accueil de loisirs, une cantine, etc. La Maison de quartier, elle, serait détruite et ses activités réparties notamment entre l'espace des Deux bois et le futur centre socio-culturel en face de la place Salvador Allende. Des travaux de réhabilitation des espaces publics et d'amélioration du cadre de vie sont également au programme : square et rue Émile Roux. Enfin, le nouveau Programme de renouvellement urbain prévoit une ouverture du quartier côté parc des Loges, avec la création d'une nouvelle entrée sur le parc.



Lire l'info quartier sur le Programme de renouvellement urbain en scannant ce QR code

TRAVAUX

ROUTES BARRÉES

SORTIE 36 / N104 INTÉRIEURE FERMÉE
 > ACCÈS ZAC VIA SORTIE 37 PUIS RD 31

SORTIE 36 / N104 EXTÉRIEURE FERMÉE
 > SUIVRE COURCOURONNES CANAL - SORTIE 34
 > OU SUIVRE RN 449 PUIS RD9 SELON DESTINATION



LE CARREFOUR DU TRAITÉ DE ROME À L'ARRÊT PENDANT 5 JOURS

Les travaux du tram T12 imposent de fermer les sorties 36 de la Francilienne du lundi 22 février (8h) au vendredi 26 février (17h). Les axes donnant sur le carrefour du Traité de Rome seront également fermés à la circulation.

Pendant cinq jours, les travaux de voirie sur le rond-point du Traité de Rome vont créer des difficultés de circulation. Mieux vaut l'anticiper et prévoir des itinéraires bis pour tous ceux qui ont l'habitude d'emprunter les sorties 36 de la Francilienne (N104), qui seront fermées dans les deux sens de circulation. Selon votre destination, plusieurs itinéraires sont possibles.

Sur la N104 extérieure (vous venez de Sainte-Geneviève-des-Bois), si vous souhaitez vous rendre dans Courcouronnes centre, il est préférable

de sortir à Bondoufle (sortie 37). En revanche, si vous souhaitez vous rapprocher du carrefour du Traité de Rome, notamment pour accéder à la zone d'activités, au moins 2 possibilités s'offrent à vous (itinéraires en bleu sur le plan) :

- Poursuivre votre route sur la Francilienne jusqu'à la sortie 34, puis prendre la D446.
- Suivre la RN 449, puis la RD91 en direction d'Évry centre, enfin prendre à droite l'avenue de l'Orme à Martin.

Sur la N104 intérieure (vous allez en direction de Sainte-Geneviève-des-Bois), privilégiez la sortie 37 (itinéraire orange sur le plan). Pour rejoindre la zone d'activités, empruntez la D31, bifurquez à droite sur l'avenue du Front Populaire, puis prenez à droite l'avenue Ambroise Croizat. Poursuivez l'itinéraire jusqu'à l'avenue de l'Orme à Martin. Pour Courcouronnes centre, optez également pour la sortie 37, en passant par Bondoufle.

CONSEIL DES JEUNES



Les membres du CJEC entrent en fonction

Le 30 janvier dernier s'est tenue la journée de cohésion du Conseil des Jeunes d'Évry-Courcouronnes (CJEC) à la salle Bexley. Après avoir reçu les candidatures de nombreux jeunes, 25 d'entre eux ont été retenus pour faire partie du prochain CJEC pour les deux années à venir. Pour rappel, la Fabrik accueille les jeunes de 16 à 30 ans afin de valoriser leurs talents, accompagner leurs initiatives et favoriser la concrétisation et la réussite de leurs projets. Ce Conseil de

jeunes, instance d'expression jeunesse, permet la réalisation de projets sur la ville, d'apporter leur regard, avis et idées sur la vie de la Cité : organisation de débats, mise en place d'actions de solidarité, de citoyenneté, rencontres inspirantes... quelques illustrations du potentiel de cette instance de démocratie participative. Dans une ville de plus de 70 000 habitants avec une moyenne d'âge de 27 ans, ce Conseil des Jeunes donne la parole à la jeunesse de ce territoire !

CONCERTATION

Tous contre la discrimination

La ville d'Évry-Courcouronnes lance sa politique de lutte contre les discriminations. Dans la sphère privée, professionnelle, scolaire ou tout simplement dans la rue, la discrimination, quelle que soit sa forme, va à l'encontre des principes fondamentaux de la République et est punie par la loi. Depuis le mois de juillet, la Ville travaille en faveur d'un plan de lutte contre les discriminations. Pour le construire, elle souhaite s'appuyer sur la participation des habitants et des acteurs du territoire, car ce sujet nous concerne toutes et tous. Ainsi, à compter du 12 février, la Ville, en partenariat avec des sociologues de l'Université d'Évry, lance une grande consultation pour recueillir votre vécu et vos perceptions afin de mieux comprendre quelles sont les priorités sur le sujet. Pour participer à la construction de cette politique publique, vous pouvez répondre à un questionnaire anonyme mis à disposition en ligne et dans les différentes structures municipales et associatives du territoire. C'est en avançant tous ensemble que nous parviendrons à mettre un terme à ces comportements nuisibles.



Retrouvez le questionnaire sur le site www.evrycourcouronnes.fr ou en scannant ce QR code.

LOGEMENT

Gare aux multilocations irrégulières

Les difficultés actuelles à se loger peuvent conduire certains propriétaires à profiter des personnes les plus vulnérables, alors contraintes d'accepter des conditions de logement non conformes, voire indignes. Le développement de la multilocation irrégulière, qui conduit à des situations

de logements surpeuplés, en est l'une des conséquences directes. La Ville agit avec fermeté contre ces propriétaires indécents. Plusieurs dispositifs ont été déployés ces derniers mois et le Maire dispose des pouvoirs de police pour les faire respecter.



Plus d'informations en scannant ce QR code

ÉDUCATION

Un autre modèle de réussite avec les « Cités éducatives »

Le saviez-vous ? Évry-Courcouronnes est l'une des trois villes en Essonne labellisée « Cités éducatives ». Ce label est attribué aux territoires qui se sont engagés à faire de l'éducation une grande priorité, particulièrement là où les chances de réussite sont (statistiquement) moins élevées. Trois quartiers prioritaires sont concernés par ce dispositif qui sera expérimenté jusqu'en 2022 : Pyramides, Canal et Bois Sauvage.

En plus de l'obtention de financements supplémentaires de l'État, l'originalité des « Cités éducatives » est de permettre l'émergence de nouvelles synergies, actions entre les acteurs locaux permettant la réussite de tous, de la petite enfance à l'insertion professionnelle. La démarche est collective, avec un copilotage Éducation nationale-État-Ville, et elle associe l'ensemble des acteurs locaux qui interviennent auprès des enfants et des jeunes, les associations, les équipements de proximité, les familles... L'enjeu est de pouvoir accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel dans tous les temps et espaces de vie.

À la manière d'un laboratoire d'innovations, la Cité éducative permet de déployer des initiatives à forte valeur ajoutée pour les enfants et les jeunes. Cela notamment dans les domaines de la culture, des langues, du numérique ou de l'accompagnement vers les études supérieures en lien avec les acteurs du territoire. Ces initiatives sont ensuite susceptibles d'être déployées sur le reste de la ville.



Regardez la vidéo de la Cité éducative sur la chaîne Youtube « Évry-Courcouronnes officiel » en scannant ce QR code

VOYAGE

Les séjours d'été sont de retour !

Après une mise en suspens des voyages pour les enfants en 2020 due à l'épidémie, les séjours d'été reviennent en 2021 pour le plus grand plaisir des jeunes Évry-Courcouronnais.

Au programme, un panel de 7 destinations pour juillet et août. Plusieurs voyages à thème sont proposés en France, allant de l'équitation aux sports de montagne en passant par la voile, il y en aura pour tous les goûts.

Un catalogue sera distribué aux élèves d'Évry-Courcouronnes début mars, accompagné d'un bulletin d'inscription.

Catalogue également disponible en ligne : www.evrycourcouronnes.fr.

(L'évolution de la crise sanitaire lors des prochains mois pourra impacter la tenue des séjours.)

ATTRACTIVITÉ



Ça tourne à Évry-Courcouronnes

De nombreux films, séries, clips se tournent chaque année en Île-de-France, où l'on trouve une grande diversité d'environnements de tournage. Évry-Courcouronnes en accueille régulièrement et la Ville a l'ambition d'en capter plus encore demain. C'est pourquoi elle a participé au salon professionnel Paris Images Production Forum, du 25 au 29 janvier.

L'an dernier, la Ville a accompagné huit tournages professionnels. Citons, entre autres, des scènes de la série *Mytho* (Netflix /Arte), du film *La vie devant soi* (titre provisoire/Albertine Productions), en 2019 le téléfilm *Joséphine, ange gardien* (TF1). En plus de l'aspect financier - puisque la Ville perçoit des recettes à chaque tournage - c'est aussi la notoriété et l'image de la ville qui sont en jeu. Derrière le cliché de Ville Nouvelle, Évry-Courcouronnes compte de nombreux atouts pour les réalisateurs : l'ambiance village des quartiers historiques, une diversité d'équipements culturels et sportifs, de grands parcs urbains, les bords de Seine... Sans oublier des spécificités locales comme les cultures urbaines (art du déplacement, skateboard...) ou des édifices culturels uniques au plan architectural (cathédrale, pagode, mosquée...). Les services de la Ville se structurent pour faciliter l'accueil de tournages sur le territoire. Aujourd'hui, un interlocuteur unique en lien avec les services municipaux et les acteurs du territoire accompagne les professionnels dans toutes leurs démarches.



Plus d'informations, télécharger la plaquette « Tourner à Évry-Courcouronnes » en scannant ce QR code

TOUJOURS À VOS CÔTÉS



Le Point d'Accès au Droit propose de nombreuses permanences juridiques dont celle du Défenseur des Droits qui veille au respect des droits et des libertés.

Depuis mars 2020 et malgré les confinements et restrictions sanitaires successives, le Point d'Accès au Droit (PAD) a maintenu son activité auprès des usagers et des victimes pour délivrer un service essentiel, celui de l'accès au droit pour tous.

Pas de temps morts pour les agents municipaux du Point d'Accès au Droit. Depuis presque un an, la structure a su s'adapter aux contraintes sanitaires en délivrant des informations juridiques par téléphone, permettant ainsi aux habitants d'être soutenus, accompagnés, informés et orientés quelles que soient leurs problématiques.

En dehors de ses locaux, désormais situés à la mairie annexe du Canal, le PAD participe à de nombreuses actions de prévention notamment dans les écoles, en relation

avec d'autres institutions et associations, sur des thématiques comme les addictions, les violences ou la sécurité routière.

SOUTIEN AUX PLUS FRAGILES

Par ailleurs, consciente de la recrudescence des violences intrafamiliales durant les différents confinements, la Ville a tenu à renforcer l'accompagnement physique des victimes de violence. En ce début d'année, une permanence supplémentaire animée par des juristes du CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) est ainsi proposée aux femmes confrontées aux violences conjugales.

Le PAD vient également en aide à la jeunesse souffrant tout particulièrement en ces temps de crise sanitaire. La structure travaille en collaboration avec le Point d'Accès au Droit des Jeunes 91 depuis septembre dernier pour permettre aux jeunes de faire valoir leurs droits en matière de droit du travail, de droit des étrangers ou encore de précarité économique.



**Point d'Accès au Droit
Mairie annexe du Canal
10, rue du Marquis de Raies
Tél. : 01 60 91 07 88**

LE PAD EN CHIFFRES

Entre septembre et décembre 2020

900

personnes informées grâce au Point d'Accès au Droit.

1151

écoliers et collégiens : sensibilisés à la citoyenneté, à la prévention des violences, au harcèlement et au cyber-harcèlement.

35

victimes reçues, accompagnées et orientées.

Une dizaine

de placements pour des travaux d'intérêt général, mesures de réparation pénale et mesures de responsabilisation réalisés en lien avec les services municipaux.



Pour visualiser la vidéo de présentation du PAD, scanner ce QR code

Mais aussi...

Le Service d'accueil unique du justiciable (SAUJ)

Peu connu du grand public, le SAUJ est depuis 2017 un accueil physique et numérique qui permet à chaque justiciable d'être accueilli dans une juridiction à proximité, d'obtenir des renseignements sur toutes les procédures et des renseignements sur son affaire.

**SAUJ d'Évry : 01 60 76 78 00
tj1-evry@justice.fr
www.justice.fr**

ÇA SE PASSE À ÉVRY-COURCOURONNES

Généthon en leader de la thérapie génique



Le Téléthon 2020 a été bouleversé par les restrictions liées à la crise sanitaire. Une bonne nouvelle a tout de même marqué cette édition : l'annonce de l'autorisation pour le Généthon de démarrer un essai clinique pour le traitement de la myopathie de Duchenne.

Laboratoire de recherche fondé par l'AFM-Téléthon, le Généthon fêtait ses 30 ans en 2020. Lors de la dernière édition du Téléthon, en décembre, France Télévisions en a profité pour proposer une émission en direct du laboratoire d'Évry-Courcouronnes. L'occasion d'un coup de projecteur sur les activités du labo et sur une annonce qui n'est pas

passée inaperçue : l'autorisation de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) de démarrer un essai clinique international pour le traitement de la myopathie de Duchenne. Cette maladie génétique rare et évolutive touche l'ensemble des muscles de l'organisme et concerne 1 garçon sur 3 500.

« Généthon a porté ce candidat-médicament qui est le résultat concret d'années de recherches de pointe menées au sein de notre laboratoire. Au-delà de la France, Généthon prévoit d'étendre cet essai au Royaume-Uni, aux États-Unis et en Israël. Cet essai dans une maladie emblématique marque une nouvelle étape décisive pour Généthon », commente Frédéric Revah, directeur général de Généthon.

Aujourd'hui, le laboratoire de recherche compte 220 collaborateurs dont 180 chercheurs de pointe. Il est l'un des leaders mondiaux de la thérapie génique, technique de pointe qui consiste à introduire du matériel génétique dans des cellules pour soigner une maladie. Si la méthode a pu être contestée à l'origine, aujourd'hui elle s'impose comme une solution d'avenir dans le traitement de nombre de maladies rares et graves, ainsi que pour certains cancers. En trente ans, Généthon a permis plusieurs avancées majeures dans la thérapie génique. L'an dernier, notamment, le 1^{er} médicament issu de ses recherches a été mis sur le marché : le Zolgensma (laboratoire Novartis) pour le traitement de l'amyotrophie spinale, maladie neuromusculaire qui condamnait les bébés à une mort précoce. Outre les coûts importants de la recherche, la thérapie génique est aujourd'hui face au défi de l'industrialisation. À Évry-Courcouronnes, il existe depuis 2016 une brique supplémentaire pour relever ce défi avec la présence de Yposkesi, la structure de bioproduction de l'AFM-Téléthon.

Une nouvelle unité de production chez Yposkesi

Yposkesi a annoncé, il y a quelques semaines, la construction d'une nouvelle unité de production de 5 000 m² sur le site de Genopole. Les travaux démarrent au printemps pour une mise en service complète prévue en 2023. Environ 50 M€ sont investis dans cette unité

de production de vecteurs viraux, qui servent à véhiculer les gènes dans les thérapies géniques.

« L'ensemble représentera sans doute la plus importante capacité européenne de vecteurs viraux », observe Alain Lamproye, le dirigeant d'Yposkesi. L'entreprise va doubler sa surface de production avec cette opération. L'équipement sera dédié à la fabrication de lots cliniques, mais aussi et surtout à la production de lots commerciaux.

Yposkesi a été créée en 2016 par l'AFM-Téléthon, avec le soutien de Bpifrance, dans le but de faciliter l'accès des malades aux produits de thérapie génique.



Deux sites de vaccinations ont été aménagés sur la Ville : dans les locaux du Foyer Club et dans la salle Nougaro.

DEUX SITES DE VACCINATION SUR LA VILLE

Dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19, la France a démarré début janvier une campagne de vaccination massive au niveau national. Engagée dans ce combat depuis bientôt un an, c'est tout naturellement que la ville d'Évry-Courcouronnes, capitale de l'Essonne, a proposé l'ouverture d'un centre de vaccination sur 2 sites, l'un au Canal (salle Claude Nougaro), le second au Village (foyer-club).

Ainsi, entre le 18 janvier et le 13 février, 1200 personnes ont reçu leurs premières doses, personnes parmi les plus vulnérables (personnes de plus de 75 ans hors Ehpad, personnes souffrant de pathologies rares munies d'une attestation). Il est à noter

que le nombre de rendez-vous proposés chaque semaine dépend naturellement du nombre de doses de vaccins attribuées et de la disponibilité des professionnels de santé intervenant au centre de vaccination. Cette vaccination nécessite deux injections par patient sous un délai de 28 jours. Par conséquent, l'attribution des créneaux dépend également du planning établi en vue de ces secondes injections.

Le fonctionnement des sites de vaccination nécessite de nombreuses interventions et la participation de nombreux personnels municipaux. L'aspect administratif et logistique requiert en effet une mobilisation des agents, de la prise de rendez-vous à la

logistique, en passant par le traitement des demandes et l'accueil sur site. Des agents municipaux volontaires sont actuellement en formation afin d'intégrer le dispositif dans les plus brefs délais.



COMMENT S'INSCRIRE ?
Les inscriptions sont réalisées par les usagers selon deux modalités : via la plateforme en ligne Doctolib et grâce à la plateforme téléphonique dédiée -accessible selon le nombre de créneaux disponibles- au 01 64 97 49 79.



LES 1001 VIES...

DE MICHÈLE GRANIER

Un stéthoscope sur le col de la blouse et bientôt l'insigne de chevalier de la Légion d'honneur au revers de la veste... Michèle Granier, présidente de la Commission médicale d'établissement (CME) du Centre hospitalier Sud Francilien (CHSF), néonatalogiste de renom et directrice médicale de crise depuis l'an dernier, se mobilise depuis plus de trente ans afin de garantir un parcours de soin efficient à tous les habitants du territoire francilien.

Des vies, le Docteur Granier semble en avoir déjà vécues plusieurs. Mais celles qu'elle a sauvées ou accompagnées dès les premières heures sont plus nombreuses encore. Depuis son arrivée à la tête du service de néonatalogie de l'hôpital Louise Michel en 1988, nombreux sont les bébés prématurés ou vulnérables à avoir grandi et acquis de la force grâce à la prise en charge spécifique de leur fragilité à la naissance et à la bienveillance de la praticienne à l'égard des familles.

« Au delà de la seule médecine pédiatrique, la périnatalité s'envisage comme un accompagnement global de l'enfant et des parents, explique le Docteur Granier. Cela englobe tout le champ de la naissance, depuis le suivi de grossesse jusqu'à la médecine générale de l'enfant. »

Mue par la passion de son métier, la pédiatre néonatalogiste décide, au tournant des années 2000, de renforcer l'accompagnement des enfants dits fragiles en créant le réseau de suivi de la périnatalité pour l'Essonne et le sud de la Seine-et-Marne avant d'assurer la présidence du groupe des néonatalogistes d'Île-de-France jusqu'en 2017.

« L'ambition de ce réseau est de garantir à tous les enfants vulnérables par leur

prématurité de naissance un suivi régulier et semblable quel que soit le praticien.

Cela a permis de fédérer l'ensemble des protocoles et d'être cohérent à l'échelle d'une région sur la prise en charge de ces enfants, jusqu'à l'âge de 7 ans. »

Au fil des années, les protocoles initiés au sein de ces réseaux de néonatalogie sont adoptés par l'ensemble des professionnels de la discipline. Chemin faisant et au gré des rencontres, cette spécialiste se lance alors dans de nouveaux défis.

Dès 2004, Michèle Granier, alors responsable du service de néonatalogie, impulse la création du service périnatal de type 3, pour le suivi des grossesses pathologiques et la réanimation néonatale.



*Le contexte sanitaire
n'a pas freiné
les ambitions
du CHSF*



Si la réussite de ce type d'entreprises est le plus souvent collective, elle repose aussi sur la complémentarité des compétences avec la direction de l'établissement, et particulièrement Thierry Schmidt, directeur du CHSF de 2015 à 2019, puis son successeur Gilles Calmes, à la tête de

l'établissement depuis le 1^{er} janvier 2020.

« La bonne marche d'un hôpital repose sur trois piliers que sont la direction, la Commission médicale d'établissement et la coordination des soins. Cet équilibre n'est pas si fréquent mais pourtant bien réel au sein du CHSF et nous permet la conduite et la réussite de nombreux projets depuis plusieurs années. »

Fin 2019, Michele Granier est élue présidente de la Conférence régionale des présidents de CME des hopitaux généraux d'Île-de-France.

Force est de constater qu'en dépit de la gestion de crise au quotidien, les projets demeurent nombreux.

« Le contexte n'a pas freiné nos ambitions et nous encourage au contraire à voir plus loin ! Le premier centre de PMA (procréation médicalement assistée) du sud de l'Île-de-France ouvrira ainsi dans le courant de l'année. Nous portons également le projet de développer la chirurgie robotique tandis que les instituts de formation paramédicaux accueilleront leurs premiers étudiants à la rentrée 2021. »

Après l'universitarisation des services d'endocrinologie-diabétologie, de génétique pédiatrique et de neurologie, le partenariat se poursuit avec l'Université Paris Saclay afin d'étendre les coopérations hospitalo-universitaires, depuis longtemps soutenues par l'agglomération Grand Paris Sud et la Ville d'Évry-Courcouronnes.

« SOLIDARITÉ ET RESPONSABILITÉ, DES VALEURS À PARTAGER »

Rencontre avec le Docteur Michèle Granier, présidente de la Commission médicale d'établissement du Centre hospitalier Sud Francilien (CHSF) et directrice médicale de crise depuis début 2020, au sein d'une des structures médicales les plus importantes d'Île-de-France.



Un an après le début de la crise sanitaire, quel regard portez-vous, en tant que directrice médicale de crise du CHSF, sur la gestion au quotidien de cette pandémie ?

L'année écoulée a été très difficile, à plusieurs égards. La communauté médicale a dû faire face à la prise en charge d'une maladie jusqu'alors inconnue. Dans ce contexte, nous avons pu compter sur la mobilisation exceptionnelle du personnel mais nous avons également bénéficié d'un renfort de professionnels libéraux, infirmiers, kinésithérapeutes venus de régions moins touchées lors du premier confinement.

Très rapidement, il nous a fallu repenser nos méthodes, nos pratiques et reconsidérer notre organisation jour après jour. Notre capacité habituelle de lits de réanimation n'a pas suffi. Il nous a fallu passer de 20 à 80 lits de soins

critiques. Pour ce faire, nous avons été dans l'obligation, au printemps, de reporter certaines prises en charge et de ne privilégier que les interventions nécessaires, la plupart des unités d'hospitalisation ayant alors été transformées en unités Covid. De mars à mi-mai 2020, seuls les services de cardiologie, néphrologie et neurologie ont pu être préservés.

À l'arrivée de la seconde vague, il nous a fallu faire face, sans renfort logistique particulier, tout en poursuivant l'accueil des patients souffrant d'autres pathologies ou nécessitant des soins et interventions pour maladies chroniques. La fermeture de plusieurs blocs opératoires a été compensée notamment par l'ouverture d'une nouvelle salle d'opérations en janvier dernier. Nous constatons ces dernières semaines un retour progressif à la normale, mais cette tendance n'est pas encore confirmée.

Le CHSF était en première ligne dès mars 2020 pour mener de front l'accueil des patients et lancer en quelques semaines une vaste campagne de dépistage...

Nous avons vu affluer de manière soudaine de très nombreux patients et il nous a fallu faire face. En revanche, nous n'étions pas seuls et l'aide logistique de la Région Île-de-France, de l'Agglomération Grand Paris Sud et des villes voisines a été et demeure précieuse, pour la mise à disposition de masques et de tenues notamment. Le partenariat avec la Communauté professionnelle territoriale de santé et les établissements publics et privés nous a également été d'une grande aide, pour le prêt de matériel, pour le dépistage ensuite, pour la mise en réseau de nos capacités d'accueil. Toutes les institutions se sont mobilisées.

Il faut également souligner l'appui du laboratoire I-Stem, implanté sur le territoire, pour le déploiement du dépistage massif

par tests PCR et la présence de Génopole, de l'Université. Les maîtres-mots de cette gestion, pour les professionnels de santé et les partenaires, ont été solidarité, complémentarité... et stress !

Vous aviez alerté avant l'été sur l'indispensable poursuite des soins pour les patients de maladies chroniques. Ces patients sont-ils revenus dans les parcours de santé désormais ?

Passée l'appréhension de ces patients de maladies chroniques qui, en effet, craignaient d'être exposés à une contamination lors de consultation ou d'hospitalisation, la plupart sont revenus, mais présentent pour beaucoup d'entre eux un stade plus avancé de leur maladie en raison de ce report de soins. Si nous devons faire face à une troisième vague, ma priorité, en tant que directrice médicale de crise, serait de prendre en charge tous les patients, de ne pas arrêter les activités et de diminuer le moins possible l'activité du bloc opératoire.

La crise sanitaire a eu des effets sur la santé mentale de nombreux publics. L'avez-vous également constaté au CHSF ?

C'est en effet une réalité. Les services de psychiatrie et plus particulièrement de pédopsychiatrie connaissent notamment

depuis l'automne une hausse inquiétante des hospitalisations d'adolescents. Nous voyons arriver des patients atteints de troubles du comportement alimentaire, totalement déstabilisés par les confinements intrafamiliaux. Il est très délicat de poser un diagnostic sur le mal-être adolescent, mais cette tendance ne cesse de croître. Nous constatons également partout, sur tous les territoires, une augmentation du nombre des violences conjugales ou familiales. Il nous faut collectivement rester très vigilants sur ces questions.

Redoutez-vous une troisième vague, d'un point de vue organisationnel autant que sanitaire ?

Si nous devons affronter une troisième vague, nous resterons bien sûr mobilisés. Mais le risque de cette troisième vague, contrairement à la deuxième, nous expose à une inconnue avec le variant du virus. Il s'agit d'une nouvelle maladie, avec une prise en charge sans doute différente, une vitesse de propagation plus importante et sur laquelle aujourd'hui nous n'avons aucune donnée. Pour cela, le respect des mesures et des recommandations est indispensable, l'observation stricte des gestes barrières, le port du masque, le respect du couvre-feu et celui de la distanciation sociale. Nous n'avons aujourd'hui que cela pour nous prémunir

collectivement d'une troisième vague. La communauté médicale dans son ensemble a fait preuve de solidarité, de responsabilité depuis le début de l'épidémie, mais ces valeurs doivent être mutuelles et partagées par tous. Ce n'est qu'à ce prix que nous pourrions garantir la continuité des soins à l'ensemble des patients, pour toutes les maladies.

Le CHSF est depuis début janvier l'un des 10 sites congélo-porteurs du vaccin en Île-de-France. Quelles sont les missions liées à cette responsabilité ?

Être site congélo-porteur impose de satisfaire à des critères particuliers, comme la conservation des vaccins à -80°C. Ainsi nous recevons, stockons puis délivrons aux structures de soins habilitées à la vaccination et aux sites dédiés en Essonne le nombre de doses renseigné par l'Agence régionale de santé. Cela nécessite une logistique importante et inédite, avec une équipe dédiée. Au sein même du CHSF, nous réalisons depuis le 4 janvier la vaccination des personnels de santé libéraux prioritaires du territoire, des personnels de l'hôpital ainsi que des professionnels et résidents des Ehpad de plus de 75 ans (vaccinés dans les centres dédiés en Essonne). La vaccination se poursuivra au fil des semaines, dans le respect des délais entre les deux injections nécessaires.



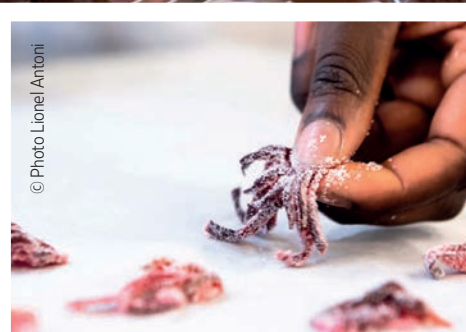
Michèle Granier est depuis mars 2020, début de la pandémie de Covid-19, directrice médicale de crise au CHSF. Cette cellule réunit médecins, personnels soignants et agents administratifs, engagés dans la prise en charge des patients, le dépistage et la vaccination.



© Photo Lionel Antoni

UN GÂTEAU POUR LA VILLE

La 4^{ème} édition du Gâteau d'Évry-Courcouronnes, organisé par la Scène Nationale de l'Essonne-Théâtre de l'Agora, a eu lieu vendredi 5 février. L'événement a été maintenu pour les participants et le jury de professionnels. Comme chaque saison, un.e étudiant.e en design au lycée Georges Brassens s'associe à un.e apprenti.e en pâtisserie à la Faculté des Métiers de l'Essonne pour créer une pâtisserie, un packaging et le design assorti. Retour sur les coulisses !



© Photo Lionel Antoni



SHOWROOM SOLIDAIRE À LA FABRIK'

Jeudi 28 janvier, la Fabrik', en collaboration avec l'association Les Dragons d'Ouroboros, proposait pour la première fois aux étudiants un showroom solidaire au sein de la structure jeunesse. Vêtements, chaussures et produits du quotidien y sont proposés gratuitement pour permettre aux jeunes de faire face à la crise jusqu'au 26 février.



FACEBOOK LIVE

Vendredi 5 février, Stéphane Beudet et Danielle Valéro ont répondu aux questions des habitants lors d'un live Facebook. Ces rendez-vous permettent aux Évry-Courcouronnais d'avoir un entretien privilégié avec le Maire et ainsi obtenir des réponses en direct à leurs questions. Rendez-vous sur la page Facebook @VilledEvryCourcouronnes où seront publiées les dates des prochains lives.



RÉNOVATION TERMINÉE POUR L'ESPACE PIERRE NICOLAS

Courant janvier, l'Espace Pierre Nicolas s'est refait une beauté et accueille désormais les 16-30 ans. Il dispose d'une scène de spectacle et de locaux remis au goût du jour. Ce lieu de rencontre et de convivialité propose une offre de loisirs (sport, culture, artistique...) informe et sensibilise les jeunes

sur leur santé et leurs droits et les accompagne dans leur projet d'insertion professionnelle par exemple. C'est aussi un lieu de référence pour l'information et l'orientation jeunesse, d'animation et de prévention pour les jeunes.

ESPACE JEUNESSE MICHEL COLUCCI

Tout au long de l'année, l'Espace Jeunesse Michel Colucci propose des ateliers et activités aux jeunes Évry-Courcouronnais. Les 12-17 ans peuvent s'y rendre pour découvrir les arts culinaires, la photographie, la danse, le chant, le DJing, mais aussi se familiariser avec la Musique Assistée par Ordinateur (MAO), ou l'enregistrement en studio.



DES VŒUX PARTAGÉS POUR LE CAMPUS ÉTUDIANT

Le 27 janvier, l'Université d'Évry Paris-Saclay accueillait la cérémonie des vœux du campus évryen en présence des principaux acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche et leurs dirigeants : Université, Télécom SudParis, Institut Mines-Télécom Business School, Ensiie et Genopole. En présence également de Sylvie Retailleau, Présidente de l'Université Paris-Saclay, Michel Bisson, Président de Grand Paris Sud, et de Stéphane Beudet, Maire d'Évry-Courcouronnes et Président délégué de l'Agglomération, cette cérémonie a été l'occasion de formuler le vœu commun de contribuer, ensemble, à l'attractivité des établissements et de notre territoire.

CYBER-HARCÈLEMENT, COUPS, MOQUERIES, REJETS...

AGISSONS ENSEMBLE CONTRE LE HARCÈLEMENT ENTRE ÉLÈVES

1 enfant sur 10 est victime de harcèlement entre élèves. La Ville constate en effet une recrudescence de ce phénomène, au sein et en dehors des établissements scolaires, intensifié par l'utilisation des réseaux sociaux. Pour lutter activement contre toutes les formes de violence entre enfants, la Ville lance une campagne de sensibilisation et invite les victimes, les témoins et les familles à parler coûte que coûte pour permettre aux jeunes d'être accompagnés par la Ville, notamment au sein du dispositif innovant Relier.



Un enfant, au centre d'un groupe, reçoit des tirs de ballon sans sourciller au risque d'être traité de « faible », un autre voit sa réputation détruite sur les réseaux sociaux sans pouvoir rien contrôler, un autre encore subit moqueries et coups au quotidien... Les exemples de violences entre élèves, qu'elles soient physiques, psychologiques ou sexuelles, ne manquent pas et se poursuivent en dehors des établissements scolaires, notamment sur les réseaux sociaux. Le harcèlement n'est pas un simple acte de violence mais un acte répété et intentionnel, qui s'inscrit dans le temps et qui est fait dans le but de blesser l'autre. Les effets

sont d'autant plus néfastes pour la victime. Par ailleurs, les auteurs de harcèlement peuvent s'exposer à des amendes, voire des peines d'emprisonnement.

DE LOURDES SÉQUELLES

Les conséquences pour la victime sont graves et peuvent mener au pire. L'enfant perd peu à peu confiance en lui et en les autres, se sent constamment menacé et présente parfois des troubles post-traumatiques liés au stress ou à l'anxiété. Il peut également faire des cauchemars, développer de l'eczéma, perdre ses cheveux, avoir des dérèglements

hormonaux voire un retard de croissance. Les familles sont souvent impuissantes et passent parfois à côté de la souffrance de leur enfant qui, honteux, fait tout pour cacher la situation.

DES SOLUTIONS EXISTENT

Si les enseignants, éducateurs, animateurs sont mobilisés, la prévention ne peut se faire sans la vigilance des parents et de l'ensemble des élèves. Votre enfant vous fait part de son mal-être ou est témoin d'une situation de harcèlement ? Parlez-en et n'hésitez pas à alerter la direction de l'établissement. La victime pourra être prise en charge au sein du programme Relier. Ce dispositif, créé en 2019, permet aux élèves de sortir de leur cadre habituel, de se reconstruire pas à pas, d'apprendre à se protéger et de reprendre confiance en eux et dans les personnes qui les entourent. Parallèlement, d'autres propositions sont faites aux harceleurs pour enrayer ces actes répétés de violence.



Direction de l'Innovation Éducative
Tél. : 01 69 36 51 05

LISTE DES ÉLÈVES

	PRÉSENT	ABSENT
CAMILLE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
NASSIM	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
OLIVIA	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
KÉVIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MAÏMOUNA	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
NOA	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
JOËL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SOPHIE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

NE RÉPONDRA PLUS À L'APPEL

**HARCÈLEMENT
CYBER-HARCÈLEMENT
COUPS, MOQUERIES, REJET...**

AGISSONS ENSEMBLE !

VICTIMES OU TÉMOINS DE HARCÈLEMENT ENTRE ÉLÈVES ?

APPELEZ LE **01 69 36 51 05** OU **30 20**

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT MUNICIPAL RELIER NUMÉRO D'ÉCOUTE NATIONAL

evrycourcouronnes.fr

La Ville et le GIP-SAE (Groupement d'Intérêt Public Stratégie d'Action Éducative) lancent une campagne d'affichage pour sensibiliser parents, victimes, témoins et auteurs de violence au harcèlement entre élèves. Car chacun peut agir pour éviter le pire.

HARCÈLEMENT LES SIGNES QUI DOIVENT VOUS ALERTER

Votre enfant :

- ne veut plus aller à l'école
- est marqué de bleus, son matériel est détérioré
- est épuisé et présente des troubles (angoisses, maux de ventre, nausées, pleurs, irritabilité...)
- s'isole à l'école et/ou à la maison
- est en échec scolaire

3 QUESTIONS À...



Jordan Schwab

Conseiller municipal délégué au Conseil municipal des enfants, au Conseil des jeunes et à la lutte contre les harcèlements

1/ En tant que professionnel de l'éducation, avez-vous constaté une recrudescence du harcèlement entre élèves ?

Effectivement, d'autant qu'il est difficilement détectable. Le harcèlement prend souvent la forme du jeu ou se développe sur les réseaux sociaux, sans que les adultes puissent voir ou contrôler quoi que ce soit. De plus, les moqueries et brimades sont souvent perçues comme mineures car liées à la dynamique normale des groupes d'enfants. Elles sont pourtant un terreau favorable au phénomène de harcèlement. C'est pourquoi nous devons tous être attentifs et avertir les directions d'établissements et la Ville qui propose des solutions concrètes pour mettre fin au calvaire de ces enfants victimes.

2/ Comment lutter contre ces faits de violence ?

La prévention du harcèlement entre élèves est une des priorités de la Ville et de la communauté éducative. L'une des solutions est d'alerter les familles sur ces phénomènes. C'est ce que nous tentons de faire en lançant une campagne de sensibilisation sans précédent. Il s'agit également de favoriser la formation des professionnels de l'éducation. J'ai moi-même été formé et je suis convaincu que cet engagement permet d'améliorer le climat scolaire. Aussi, nombre d'élèves se portent volontaires pour être ambassadeurs de la lutte contre le harcèlement, sensibilisent leurs camarades et détectent les actes malveillants. Nous constituons également un réseau de partenaires, d'experts, de personnes engagées pour créer des outils innovants et adaptés pour sensibiliser, notamment, aux nouvelles formes de harcèlement.

3/ En quoi le programme Relier permet-il aux enfants de se reconstruire et de mettre fin aux violences qu'ils subissent ?

Relier est un programme innovant créé localement en 2019 par le GIP-SAE (Groupement d'intérêt public Stratégie d'Action Éducative) en lien avec l'association « Les Centres Relier ». Deux à cinq jeunes sont pris en charge par un art thérapeute, un éducateur du GIP-SAE et un psychologue de l'association Filigrane, durant une semaine de vacances sur une péniche. L'objectif est avant tout de poser des mots sur leurs souffrances. S'en suit un travail sur la confiance en soi pour permettre à l'enfant de se relier de nouveau aux autres. Les parents mais également la direction et les professeurs de l'établissement sont associés à la démarche pour permettre un retour à une vie scolaire harmonieuse. Relier, c'est la clé pour casser la situation de harcèlement. C'est un dispositif dont l'équipe municipale est très fière et qui a prouvé son efficacité.



ÉVRY-COURCOURONNES, VILLE EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE



ENVIRONNEMENT

La municipalit  fait de la transition  cologique une de ses grandes priorit s. En t moigne la pr sence de cinq  lus d l gu s   cette th matique et l' tablissement, chaque ann e, d'un rapport de d veloppement durable ambitieux et exigeant. Biodiversit , mobilit , eau,  nergie, d chets, sant  environnementale : la Ville agit sur tous les fronts pour faire face aux enjeux de r chauffement climatique et de sant  publique. Elle m ne des actions concr tes et durables au b n fice du bien- tre de ses habitants. Malgr  la crise sanitaire qui a largement marqu  l'ann e 2020, l' laboration du Plan V lo se poursuit, la lutte contre les perturbateurs endocriniens s'intensifie, la gestion des espaces verts se renouvelle... Un bilan encourageant qui contribue   changer en profondeur nos fa ons de consommer, de travailler et de vivre ensemble.

ENVIRONNEMENT ET SANTÉ MÊME COMBAT

L'impact de la dégradation de l'environnement sur la santé n'est plus à démontrer. Depuis 2019, la Ville répertorie les facteurs environnementaux constituant un risque pour notre santé et mène des actions concrètes afin de réduire les effets des polluants sur notre territoire.

Les aliments proposés aux enfants dans les offices de restauration ou à la crèche sont désormais placés dans des contenants certifiés sans perturbateurs endocriniens.

LUTTE CONTRE LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS LA VILLE SUPPRIME LA VAISSELLE EN PLASTIQUE DANS LES CRÈCHES ET LES ÉCOLES

Signataire en octobre 2019 de la charte « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens », la Ville a engagé plusieurs actions d'envergure pour lutter contre l'exposition des enfants aux perturbateurs endocriniens, ces substances qui parasitent le fonctionnement hormonal du corps humain.

Partant du constat que de nombreux perturbateurs endocriniens sont présents dans les matières plastiques et contaminent les aliments à leur contact, la Ville a procédé à un recensement complet du matériel utilisé au moment des repas au sein de la totalité des structures d'accueil Petite enfance ainsi que des offices de restauration de l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires et des accueils de loisirs du territoire. Que ce soit le matériel utilisé à l'étape de la confection des repas - quand ceux-ci sont assurés directement dans les établissements - ou servi à

table, l'objectif est clair : supprimer tout contact entre les aliments et des matériaux contenant des perturbateurs endocriniens dans leur composition.

VERRE, PORCELAINE ET INOX POUR PRÉSERVER LA SANTÉ DE NOS ENFANTS

La vaisselle plastique a donc été systématiquement remplacée par des éléments en verre trempé, en porcelaine ou en inox, matériaux ne présentant aucun risque pour la santé humaine. Un dialogue étroit avec les

professionnels de l'enfance et de la petite enfance a permis d'orienter les choix vers du matériel présentant la meilleure ergonomie possible. Dans une même dynamique, afin d'éviter toute matière plastique toxique, des gourdes en inox avaient été distribuées auprès de la totalité des enfants des accueils de loisirs en juillet et août 2020.

En 2021, la Ville poursuivra ses efforts en renforçant les précautions prises en matière d'entretien ménager prises dans le secteur du bâtiment et des espaces publics.



EN CHIFFRES

100 %

de la vaisselle est désormais sans perturbateurs endocriniens, soit 8 141 éléments remplacés (assiettes, bols, verres, biberons, tétines, pichets, ramequins, panières à pain...)

1300

gourdes inox distribuées dans les accueils de loisirs

DAVANTAGE DE BIO DANS LES CANTINES

Le renouvellement du marché de la restauration, piloté par l'Agglomération, au dernier trimestre de l'année 2020 a été l'occasion de renforcer les critères de qualité portant sur les aliments, en intégrant notamment l'obligation de fournir 40 % de produits bio issus en majorité de circuits courts contre les 20 % imposés par la réglementation : une volonté politique pour garantir une alimentation plus saine dans les écoles, les accueils de loisirs et les crèches publiques.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

COMPRENDRE POUR AGIR PLUS EFFICACEMENT

La Ville, en étroite collaboration avec l'Agglomération Grand Paris Sud, élabore sa future stratégie en matière de santé environnementale. Objectif : repérer et lutter concrètement contre les principaux facteurs environnementaux constituant un risque pour la santé de la population. Une étude initiée par la commune fin 2020 offrira un panorama général des risques

environnementaux les plus prégnants sur le territoire : qualité de l'air extérieur et intérieur, risques associés au réchauffement climatique, effets induits en contexte urbain... La Ville sera ainsi en mesure de se doter en 2021 d'une stratégie de réduction des facteurs de risques environnementaux à son échelle.



Danielle Valéro,
1^{ère} adjointe au maire chargée de la Coordination de l'équipe municipale, de la Transition écologique et sociale, de la Santé, des Seniors et de la Laïcité



On sait depuis de nombreuses années maintenant que l'environnement peut avoir des conséquences néfastes sur la santé des personnes. L'exposition à la pollution de l'air, aux polluants chimiques, aux pesticides ou aux perturbateurs endocriniens peuvent induire ou provoquer beaucoup de pathologies, des cancers, des atteintes endocriniennes, également des conséquences sur le développement des enfants. On a donc décidé ici à Évry-Courcouronnes de supprimer au fur et à mesure l'exposition des habitants à ces différentes pollutions.





PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

La ville d'Évry-Courcouronnes bénéficie de larges secteurs verts, boisés ainsi que la Seine et le lac, dont 74 % classés Espaces Naturels Sensibles. Ces espaces constituent des poches de biodiversité importantes auxquelles la Ville ainsi que l'Agglomération Grand Paris Sud appliquent des méthodes de gestion respectueuses de l'environnement. Mais au-delà de cet entretien vertueux, la Ville a décidé de « pousser » un peu plus loin...

La loi l'impose : l'usage des produits phytosanitaires est strictement interdit au sein des espaces verts, forêts, promenades et voiries, accessibles ou ouverts au public. L'objectif de cette mesure vise à réduire les atteintes à l'environnement et préserver la santé des usagers de ces espaces. Non seulement la Ville s'est naturellement conformée à cette obligation, mais elle a décidé d'élargir cet engagement à l'ensemble des espaces publics qu'elle a en gestion, y compris ceux non soumis à cette interdiction.

Ainsi, les cimetières sont entretenus sans produits phytosanitaires, de même que l'ensemble des espaces sportifs, depuis 2020.

GESTION DOUCE DES ESPACES VERTS

La Ville entend par ailleurs développer des méthodes dites de gestion différenciée sur les espaces verts

qu'elle a en charge. Le principe est simple : appliquer à chaque type d'espace des formes d'entretien adaptées, les moins invasives possibles dans un respect accru de l'environnement. La gestion différenciée s'efforce de définir des niveaux d'entretien distincts selon les lieux et les saisons, limitant les tontes sur certains secteurs, favorisant encore les prairies fleuries tout en éliminant bien entendu tout recours aux produits phytosanitaires.

C'est dans cet objectif que la Ville d'Évry-Courcouronnes lancera, au 2^e trimestre 2021, une large consultation publique visant à identifier les secteurs potentiels d'application de cette gestion différenciée. Ce n'est qu'à l'issue de cette étape que la mise en œuvre de ce mode d'entretien particulièrement respectueux de la biodiversité sera appliquée.



Les méthodes de gestion douce des espaces verts prennent de l'ampleur. Après la mise en place de l'éco-pâturage sur le Bois Briard en 2019, celui-ci s'étend en hivernage sur le Parc Sainte Geneviève et sur le Parc Bataille (géré par l'Agglomération Grand Paris Sud).

PROTÉGER L'ARBRE EN VILLE



Protéger les sols et l'atmosphère, être attractif pour la faune et la flore et veiller à l'épanouissement de l'ensemble des générations qui se côtoient sur notre territoire, voici quelques-uns des enjeux de la biodiversité défendus dans la Ville. Tour d'horizon des actions menées ou en cours...

Si le réchauffement climatique représente une menace pour la biodiversité, c'est sur cette même biodiversité que les milieux urbains peuvent compter pour lutter activement contre les effets néfastes des périodes de forte chaleur. Les arbres ont précisément un rôle à jouer, bien au-delà de la seule fonction environnementale. En effet, l'arbre permet la captation de gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique en permettant l'abaissement des températures en ville. Consciente de cet enjeu, la ville d'Évry-Courcouronnes a lancé un appel à projet sous le thème de la « valorisation et la protection de l'arbre en ville ».

Le projet lauréat porté par l'association Les Champs vise la création d'un verger partagé sur le secteur des Champs-Élysées, contribuant ainsi à la plantation dès 2021, d'arbres et arbustes fruitiers.

RECONQUÊTE VÉGÉTALE EN COURS

D'autres espaces dans la ville sont également repensés afin d'offrir des poches de rafraîchissement. L'un d'eux, situé en plein centre-ville, sur les friches de l'ancien restaurant Chantecler, fera l'objet d'une végétalisation dans les prochaines semaines. Cet espace bénéficiera dans les prochains mois de plantation d'arbres,

arbustes, vivaces et pelouses et sera équipé, de plus, de brumisateurs offrant fraîcheur et humidité en cas de forte chaleur.

À quelques encablures, la place de la Résistance va entamer sa mue végétale. Sous l'impulsion de l'Ensiie en partenariat avec le CAUE 91 et la Ville, un projet de « reconquête végétale » de cet espace est en cours. Le projet pourrait s'orienter vers la plantation d'arbres fruitiers, l'aménagement d'un portager et la végétalisation progressive de la place.

Enfin, la « revégétalisation » des cours d'écoles, dont la forte bétonisation expose les plus jeunes aux fortes chaleurs estivales, est d'ores et déjà lancée. Courant février, l'école des Champs-Élysées accueillera ainsi ses premiers fruitiers, augurant de la plantation de nombreuses espèces fruitières dans d'autres cours d'écoles de la Ville.



Claude Maisonnave-Couterou,
Adjointe au Maire déléguée à la
Transition écologique et sociale :
espaces verts, biodiversité et
déplacements doux, Transition
numérique



La biodiversité pose la question de l'approche que nous souhaitons collectivement avoir face au vivant sous toutes ses formes au travers de son développement et de son renouvellement naturel. Ainsi, la gestion différenciée des espaces verts définira où et quand faire appel à des techniques horticoles poussées ou, à l'inverse, intégrera des lieux que nous choisirons de revégétaliser de manière naturelle et lente. La réflexion sur la préservation de la diversité animale et celle de la protection des insectes à « action positive », comme les abeilles par exemple, ne sera pas oubliée.



LA VILLE MET LE PAQUET SUR LES DÉCHETS

En matière de gestion des déchets, la Ville se donne trois objectifs : réduire et valoriser les déchets issus de l'activité municipale, renforcer les actions de sensibilisation au tri et au zéro déchet et poursuivre la lutte contre les dépôts sauvages.

TRI DES DÉCHETS

DANS LES STRUCTURES MUNICIPALES, HABITANTS ET AGENTS DONNENT L'EXEMPLE

La gestion des déchets figure parmi les priorités de la municipalité en matière de transition écologique. La Ville se doit d'être exemplaire dans ce domaine en permettant aux habitants et aux agents de trier efficacement leurs déchets au sein des structures municipales. Afin d'accompagner ces changements, la Ville a également recruté deux ambassadrices du tri. Elles interviendront dans les écoles, les Maisons de quartier et auprès des habitants afin de les former et les informer sur les bons gestes de tri des déchets et des ordures ménagères et les bienfaits du recyclage.

Des poubelles de tri sont ainsi installées progressivement dans les bâtiments accueillant du public et dans les offices de restauration des écoles primaires et des accueils de loisirs. À compter de ce mois de février, exit les poubelles individuelles dans les principaux



sites administratifs de la ville. Des bornes de tri collectives, adaptées aux normes vigipirate et équipées d'inscriptions en braille, sont mises à la disposition des agents et des usagers à l'Hôtel de Ville, au Clos de la Cathédrale, dans les centres techniques municipaux et dans les mairies annexes du Village, du Canal et de Courcouronnes Centre. La généralisation de ces bornes de tri à d'autres sites (maisons de quartier, autres mairies annexes et écoles) sera effective courant 2022.

LES BIENFAITS DU TRI

Cette nouvelle méthode, testée et approuvée par d'autres collectivités, permettra de renforcer et d'améliorer toute la chaîne de tri. Parmi les avantages constatés : un tri globalement mieux réalisé en collectif, une réduction spontanée des déchets, une habitude qui pousse chacun à se lever de son bureau et ainsi à lutter contre les troubles liés à la sédentarité, une meilleure gestion des bacs mais aussi une nette préservation de la santé des personnels de collecte grâce à des poubelles plus ergonomiques et une limitation des gestes répétitifs.

DANS LES ÉCOLES AUSSI

Du côté des offices de restauration collective, le tri se renforce également. Les tables de tri des déchets de cantine seront généralisées sur l'ensemble des écoles et des accueils de loisirs dans le courant de l'année 2021. Tous les enfants de niveau élémentaire accueillis dans les cantines bénéficieront ainsi de cet outil aussi pédagogique qu'utile pour revaloriser un maximum de déchets. Et pour aller plus loin, la ville d'Évry-Courcouronnes ambitionne de développer, en collaboration avec l'Agglomération Grand Paris Sud, la revalorisation des déchets alimentaires issus de ces offices.

TOUS LES DÉCHETS SE TRIENT !



Un doute sur les consignes de tri ? L'Agglomération Grand Paris Sud, en charge de la gestion des déchets sur notre territoire, vous propose d'utiliser « Le guide du tri » disponible sur grandparissud.fr. Indiquez le nom du déchet ainsi que votre ville d'habitation pour savoir dans quelle poubelle le jeter ou pour trouver le point de collecte le plus proche de chez vous. Et pour aller encore plus loin et prôner le « zéro déchet », vous pouvez également demander un composteur gratuit au 0 800 97 91 91 ou vous procurer un « Stop pub » disponible à l'Hôtel de Ville.



Myriam Boubel,
Conseillère déléguée en charge des travaux dans les écoles et du tri dans les bâtiments municipaux au titre de la transition écologique



Le tri des déchets est un élément indispensable à la préservation de l'environnement et de notre cadre de vie. Il permet d'économiser et de préserver nos ressources naturelles, de limiter les pollutions et d'éviter le gaspillage. La mise en place des bornes de tri collectives dans une partie des bâtiments municipaux en ce début d'année et des tables de tri dans les offices de restauration qui sera déployée à tous les bâtiments gérés par la Ville, en collaboration avec leurs usagers, nous permettra, en modifiant nos habitudes, d'instaurer une meilleure gestion et une meilleure valorisation de nos déchets.



DÉPÔTS SAUVAGES

LA LUTTE CONTINUE

Pour faire face au fléau que représentent les dépôts sauvages, la Ville renforce drastiquement les moyens déployés afin d'empêcher l'accumulation de ces déchets sur la voie publique et ainsi éviter les accidents et les problèmes d'hygiène. Depuis l'été 2020, les plages horaires de ramassage ont été doublées et la Ville s'est équipée d'un engin supplémentaire chargé de collecter les matériaux dangereux et l'électroménager. La Ville trouve également des solutions d'aménagement au cas par cas (pose de serrures spécifiques, installation de barrières, aménagements paysagers, renforcement de la signalisation...), multiplie les opérations de sensibilisation auprès de la population (réunions et stands d'information...) et renforce la verbalisation des auteurs des dépôts sauvages, grâce à la brigade verte.



EN 2020...

413 000 €
dépensés pour la collecte des dépôts sauvages

600 000
kilos de dépôts sauvages ramassés

700 000 €
de travaux d'aménagement pour éradiquer les points de dépôt de déchets sauvages

947
sapins de Noël récoltés et recyclés pour servir de paillage dans les espaces verts

ÉCOMOBILITÉ

Parmi les sujets liés à la transition écologique, celui de la mobilité compte parmi les plus médiatisés sur les quinze dernières années. La Ville d'Évry-Courcouronnes a d'ores et déjà pris l'initiative de lancer plusieurs campagnes visant à accompagner démarche.



COUP D'ENVOI DE L'OPÉRATION « GILETS VERTS »

Aller à l'école à pied, à vélo ou en trottinette sera désormais plus sûr pour les enfants scolarisés à Évry-Courcouronnes. La Ville offrira au printemps un gilet vert rétro-réfléchissant à tous les enfants des écoles élémentaires et maternelles. L'objectif est d'accroître la sécurité des enfants sur le chemin de l'école, mais également de les faire participer, à leur échelle, à l'effort collectif environnemental. Le fait de se rendre à l'école à pied, en vélo ou en trottinette permet d'éviter l'utilisation de la voiture et donc de réduire les émissions de gaz

carboniques qui contribuent au réchauffement climatique. Ce dispositif est l'occasion pour nos enfants de gagner en autonomie et de pratiquer une activité physique régulière tout en adoptant de bonnes habitudes pour eux-mêmes et pour la planète. Ces gilets verts sont distribués avec un jeu des sept familles « À la découverte d'Évry-Courcouronnes » offrant la possibilité aux enfants de partir à l'aventure et d'explorer leur ville. Ce jeu a été conçu avec la participation du conseil municipal des enfants.

EN SELLE !

Pour qui évoque la transition écologique et la mobilité, le vélo s'impose comme le mode de déplacement le plus vertueux. C'est pourquoi la Ville a lancé depuis septembre 2020 son « Plan vélo » et souhaite développer les infrastructures liées au cyclisme.

L'objectif de cette initiative est d'accroître l'usage du vélo à Évry-Courcouronnes en offrant des aménagements, des stationnements et des services de qualité aux usagers. Au programme, le développement d'un réseau de pistes cyclables à travers toute la ville, des infrastructures de stationnement pour éviter les vols et les dégradations et même des ateliers pour apprendre à faire du vélo en toute sécurité. Le mois de janvier a été l'occasion pour la Ville de mettre en place des ateliers de concertation avec les habitants. Le but de ces réunions était de réunir à la fois des usagers et des non-usagers pour échanger

sur la pratique du vélo à Évry-Courcouronnes et faire l'état des lieux du réseau cyclable déjà en place. Ces ateliers ont permis de mettre en lumière différents axes d'amélioration des infrastructures déjà existantes, mais également de développer de nouvelles idées pour faciliter le quotidien des usagers. De plus, un questionnaire a été lancé auprès des habitants l'automne dernier et a récolté 741 réponses. Suite à ces différents éléments, les résultats de l'étude seront rendus publics fin mars. En plus d'être un moyen de transport non polluant, le vélo vous permet de pratiquer une activité physique régulière. Pourquoi ne pas vous y mettre dès maintenant ?



Lucas MESLIN,
Conseiller municipal délégué
Transition écologique et sociale :
ville intelligente et plan vélo,
accompagnement à la création
de start up



Pour mener à bien l'élaboration de ce Plan vélo, nous avons engagé une concertation de plusieurs mois. Avec la mise à disposition de questionnaires, les temps d'échange dans les quartiers, les ateliers avec des habitants et des représentants d'associations de cyclistes, une dynamique s'est créée pour favoriser la pratique du vélo dans notre ville. En plus des aspects techniques, nous entendons poursuivre les actions de sensibilisation à l'usage du vélo qui doit prendre toute sa place à Évry-Courcouronnes, et nous y travaillons.





©NZI Architectes

Projet de l'école des Coquibus vue depuis la cour des maternels

PLUS D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le secteur du bâtiment représente 44 % de la consommation d'énergie en France. C'est dire si l'efficacité énergétique des bâtiments est un levier d'action important de la transition écologique. La Ville, avec ses équipements, a l'ambition de montrer l'exemple ces prochaines années.

La Ville s'attaque à la consommation énergétique de ses bâtiments. Le changement prendra plusieurs années, mais le chantier est engagé. L'approche se veut d'abord pragmatique avec la réalisation prochaine d'un audit complet des bâtiments communaux. Objectif : identifier les travaux d'économie d'énergie à réaliser et lancer, en premier lieu, les plus rentables du point de vue de l'efficacité énergétique.

La Ville va également engager une démarche d'information et de sensibilisation auprès des utilisateurs des bâtiments communaux afin d'adopter les bonnes pratiques et adapter nos usages : chauffer moins, ajuster selon les horaires, etc.

Le plan d'économie d'énergie porte enfin sur les programmes de réhabilitation et de construction de bâtiments. Citons, par

exemple, deux opérations majeures dont les travaux vont démarrer cette année : la réhabilitation et l'extension de l'école des Coquibus et la construction de la Maison de quartier Pyramides-Bois Sauvage. Dans les deux cas, les bâtiments seront labellisés Haute Qualité Environnementale (HQE), le niveau le plus performant. L'objectif est aussi d'obtenir le label E3C2 témoignant d'un recours significatif aux énergies renouvelables et d'une faible empreinte carbone de la construction. Pour la Maison de quartier, la Ville a également souhaité s'appuyer en partie sur des matériaux biosourcés, tel que le bois.

L'objectif de réduction de l'empreinte écologique est important dans ces deux programmes, et la démarche va de pair avec la qualité d'accueil et la santé des usagers.

DES AIDES POUR RÉDUIRE VOTRE FACTURE ÉNERGÉTIQUE

Vous êtes propriétaire ou locataire d'une maison ou d'un appartement ? Vous souhaitez baisser votre facture énergétique ou améliorer le confort de votre logement ? Faites appel à l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) Sud Parisienne. Ses conseillers vous proposent des conseils adaptés à votre logement et à vos habitudes de consommation. En évaluant l'état énergétique de votre logement et les aides financières disponibles, ils vous guident de la définition du projet jusqu'à sa réalisation. L'Agence propose également un accompagnement spécifique pour les copropriétés, en lien avec le conseil syndical. Enfin, elle met à disposition des caméras thermiques sur réservation. L'espace Info Énergie de l'ALEC est un service entièrement indépendant et gratuit.

Renseignements au 09 83 39 27 03
ou ie@alec-sudparisienne.org
et sur www.alec-sudparisienne.org



Pierre PROT,
Adjoint au Maire délégué à la
Transition écologique et sociale :
eau, énergie et déchets



« L'efficacité énergétique porte deux enjeux :

1- Réduire nos pollutions et nos émissions de CO₂, donc protéger notre planète.

2- Réduire le montant de nos factures.

Illustration parfaite de l'adage « Fin du monde, fin du mois, même combat ! ».

La Ville sera donc exemplaire en ce domaine : pour notre environnement, et pour nos finances publiques futures. Elle agira aussi pour l'efficacité énergétique des habitations, par le support et l'aide aux particuliers et aux copropriétés qui veulent s'inscrire dans cette démarche. »



NOTRE AGGLOMÉRATION A DU TALENT

Depuis maintenant quelques années, l'Agglomération Grand Paris Sud est devenue un véritable vivier de talents dont la réputation a traversé l'Atlantique.

L'ambassade américaine en France a pris l'initiative de créer et financer un programme permettant à des jeunes âgés de 18 à 30 ans, résidant en Ile-de-France, avec ou sans diplômes, de bénéficier d'un accompagnement de six mois dans le développement de leurs projets et de prendre part aux Jeux Olympiques de Paris 2024. Cependant, les projets de ces jeunes Franciliens doivent rentrer dans une des 4 thématiques que sont l'environnement et le développement durable, la solidarité et l'inclusion, le sport et l'innovation ou l'événementiel. Aussi, les entreprises doivent présenter un produit ou un service innovant, qui répond à un besoin du marché, avoir un fort potentiel de développement et être en cours de création ou créées depuis moins de 3 ans pour être éligibles. Le programme s'articule autour de différentes activités et ateliers liés à l'entrepreneuriat et au leadership, mais aussi à la pratique de sports (boxe, running, etc.). Les jeunes sont encadrés par des experts américains et français ainsi que par des sportifs de haut niveau. Aujourd'hui, deux projets issus de l'Agglomération Grand Paris Sud ont été sélectionnés pour rejoindre le programme.

Jérôme Politi, fondateur de DIOS



SPORT, FUN ET CONFIANCE EN SOI

Le projet DIOS Camp s'articule autour de la mise en place d'un parcours d'obstacles permanents avec une partie itinérante proposant des obstacles plus ou moins techniques, des structures fabriquées ou des obstacles naturels selon le terrain utilisé. Ce projet a vu le jour à la suite du constat de l'engouement et du développement des courses de parcours d'obstacles, notamment grâce à l'émission Ninja Warrior.

L'intérêt de ce projet est de s'adresser à un large public, en premier lieu les enfants adeptes en grande partie des mouvements naturels que leur propose ce type de sport qui améliore leurs capacités motrice et cognitive. Le projet s'adresse à la fois aux personnes sportives ou sédentaires car la course de parcours est à la fois un

sport ludique et adaptable au niveau de chacun, l'occasion de passer un moment fun et de savourer le goût de l'effort grâce au dépassement de soi. Mais l'intention première de ce sport est de développer les qualités locomotrices principales et secondaires pour offrir à tous ceux qui le souhaitent le plaisir de se voir évoluer et reprendre confiance en soi, le tout avec des méthodes naturelles.

L'homme à l'origine de ce projet est Jérôme Politi, un ancien militaire qui avait à cœur d'initier un projet lié au sport. Après plusieurs années, il a décidé de se tourner vers les réseaux d'entrepreneurs de Grand Paris Sud. C'est ainsi qu'il a commencé à travailler avec la Fabrik' pour développer son projet avant d'être sélectionné pour le programme Start US up.



Le sport et l'entrepreneuriat ont un secret commun : pour réussir il faut rester en mouvement et toujours se relever après avoir chuté. C'est à force d'efforts qu'on atteint ses objectifs.



Jérôme Politi
Fondateur de DIOS

CIRCLELY, UNE NOUVELLE ALTERNATIVE POUR LES MAGASINS DE SPORT

CircleLy, second projet sélectionné par le programme Start US up, a quant à lui été impulsé par l'incubateur IMT Starter d'Évry-Courcouronnes. Il propose une solution dédiée aux magasins non alimentaires pour diffuser en local les produits résiduels et limiter leur impact environnemental.

« CircleLy, c'est une appli qui permet de faire un inventaire des produits avec les caractéristiques techniques, les visuels, les quantités, les tarifs, l'état... explique Laure Valentin, co-fondatrice et présidente de CircleLy. Les produits sont ensuite connectés avec des marketplaces performantes, comme Facebook boutique, et des réseaux locaux de ressourceries, d'associations caritatives et/ou sportives pour collecter les dons en temps réel. »

La solution, qui s'adresse en particulier aux magasins de sport, s'est donné pour mission de répondre à 3 piliers du développement durable, dont l'aspect social, pour permettre l'accès à des produits



Laure Valentin, fondatrice et présidente de CircleLy

neufs et à prix compétitifs, l'aspect environnemental pour limiter le gaspillage et l'émission de Co₂ par la destruction et enfin l'aspect économique pour favoriser l'économie locale.

Enfin, CircleLy permet aussi aux commerçants de renforcer leur présence en ligne à l'échelle locale.

 **Plus d'infos :**
www.circlely.green

LES TRIBUNES

des groupes sont
garanties par la loi.
Les textes remis
ne font l'objet d'aucun
ajout ou commentaire.
Les propos tenus
n'engagent que
la responsabilité
de leurs auteurs,
et non celle de
la collectivité.

Le nombre de signes de chaque tribune est inscrit au Règlement intérieur de la précédente mandature. Ce règlement intérieur, qui fixe notamment le nombre de signes autorisé pour chaque tribune sera susceptible d'évoluer dans les prochaines semaines : le nombre de signes est limité à 1800 signes par groupe comme la fréquence et le support de diffusion des tribunes. Les tribunes sont publiées sans aucune modification de fond, forme ou ponctuation et sont conformes à la rédaction de chaque groupe signataire.

PROTECTION PRÉVENTION

Quelle période ! Cette épidémie du COVID qui concerne le monde entier et nous dans notre vie familiale, amicale, amoureuse, scolaire, professionnelle, culturelle, associative, économique... Qui aurait pu imaginer cette situation et son impact ?

Des décisions ont été prises, heureusement.

Mais qu'en est-il de :

- Distribution gratuite de masques pour tous nos enfants, toutes les écoles et personnes vulnérables
- Priorité et moyens mis en œuvre pour vacciner tous nos concitoyens âgés de plus de 75 ans, porteur d'handicap, de facteur de vulnérabilité, à domicile, maison de retraite, établissement et foyer résidence
- Implication du centre municipal de santé
- Soutien au dépistage par des professionnels libéraux, établissement, ou société, privé ou public

Le temps viendra du bilan et des questions ...

Les actions de prévention et protection se déclinent habituellement à l'avance sans contexte d'urgences. Programmée et planifiée, elles sont toujours améliorables par l'évaluation.

Parlons de la prévention routière :

De nouveaux personnages sont venus fleurir Évry CC adoptant comme d'autres villes Arthur et Zoé « personnages de signalisation qui renforcent la sécurité... la protection... en attirant l'attention des enfants et surtout des conducteurs incitent naturellement à la prudence et à ralentir ».

Cette action est louable.

Mais ont-ils la taille requise pour être vue de loin ? Sont-ils représentatifs de tous les habitants de la ville ? Pourquoi ne pas avoir choisi les autres figurines existantes telles que Max et Léa en fauteuil roulant ou Baïa, Jann, Leila, Kama, Alix, Adil, Kina, Issa, Hyo, Keny, Raja, Ravi...

Les automobilistes adaptent-ils leur vitesse de circulation ?

Des « radars pédagogiques » certes plus couteux auraient-ils plus d'efficacité ? Il semble que pour 2 % de conduites excessives liées à des chauffards, moins de 10 % sont dues à un conducteur près à réduire sa vitesse lorsqu'il s'en aperçoit, conscient des risques qu'il prend ou fait courir.

Quels bilans ? D'autres mesures sont possibles, telles que des actions de formation au partage de la route et respect des règles dès l'école.

Et si on levait le pied ?

evrycourcournestoustousygagnent@gmail.com

Cécile Mukendi-Papa, Abdoul Aziz Mbaye
Le groupe « À Évry-Courcouronnes
Tous y gagnent »

PRÉSERVER UN SOCLE DE VALEURS COMMUNES ET PROTÉGER LES CROYANCES

C'est avec intérêt que le 8 janvier dernier, le groupe municipal « Tous unis pour une nouvelle ville » a participé à l'atelier laïcité organisé par la ville pour ses élus. Un débat toujours enrichissant sur un principe fondateur du vivre ensemble qui n'est pas un dogme mais bien un principe qui doit être constamment réinterrogé. « Tous unis pour une nouvelle ville » rappelle que le législateur a légiféré au gré des évolutions sociales sur la place du religieux dans notre République devenue laïque depuis plus de 100 ans. Une laïcité qui s'est construite contre le catholicisme, religion d'État au XIXème siècle qui dominait les espaces publics comme les écoles, les hôpitaux et autres édifices publics et vue comme l'ennemie de la IIIème République en construction.

Un corpus juridique dont l'essence se situe dans la loi de 1905 a été constitué et s'est vu renforcé ces quinze dernières années.

1882 : « la loi Jules Ferry » sur la séparation du religieux et de l'école qui à l'époque visait directement les catholiques et qui a conduit à la suppression des crucifix dans les écoles publiques et la fin progressive de l'éducation des jeunes par les congrégations religieuses.

1905 : « la loi de séparation des églises et de l'État » - loi sur la laïcité qui garantit la liberté de conscience, entre autre la liberté d'exercer le culte religieux de son choix et il est utile de rappeler ici ce que dit précisément cette loi : "La République assure la liberté de conscience". Elle a pour corollaire la liberté religieuse, la liberté d'exercice du culte et la non-discrimination entre les religions »

2004 : « loi interdisant le port d'emblèmes religieux à l'école, en collège et en lycée publics » considérant que ces espaces d'éducation doivent être neutres. Cette loi ne s'applique pas pour l'enseignement supérieur car ici nous avons affaire à des adultes auxquels la liberté de conscience est garantie. Par ailleurs, les universités ont toujours été le lieu de débats et de liberté d'expression.

2010 : « loi sur la dissimulation du visage dans l'espace public » qui pour l'occasion a créé la notion juridiquement inédite « d'espace public ».

Le groupe municipal « Tous unis pour une nouvelle ville » tient à réaffirmer ici que la seule ligne de conduite à avoir s'agissant de la laïcité est de toujours s'assurer que les religions, quelle qu'elles soient, n'imposent pas leurs normes à la société civile et ne se substituent pas aux normes universellement partagées. Ceci dans un seul but : préserver un socle de valeurs communes et protéger les croyances de tout un chacun.

Joëlle Caillachon, Jean-Baptiste Grah
Le groupe « Tous unis pour une nouvelle ville »

HAUSSE DES IMPÔTS LOCAUX

Comme nous l'avions annoncé dans notre tract « les effets cachés de la fusion » lors de la campagne municipale du mois de mars 2020, nous vous confirmons que la taxe foncière a augmenté du fait de la fusion des villes d'Évry et de Courcouronnes.

Nos élus de la liste « Évry-Courcouronnes pour le changement » ont dénoncé cette hausse lors du conseil municipal du 2 Juillet dernier.

À l'origine, le taux d'imposition de la taxe foncière à Évry était de 20,08% (réduit à 19,5% en 2019) alors que celui de Courcouronnes était de 38%. Les taux des deux communes vont être progressivement rapprochés sur 12 ans.

Le taux passe ainsi à 23,57% en 2020 : « Le Conseil Municipal [...] fixe comme suit les taux moyens pondérés des impôts directs locaux à percevoir pour l'année 2020 à 23,57% pour la propriété foncière bâtie ».

Pour les Évryens, la hausse ne fait que commencer et devrait se poursuivre jusqu'en 2032 pour atteindre à terme 30% d'augmentation.

Cette hausse des impôts intervient alors même que nous traversons une crise sanitaire et économique sans précédent !

Cette augmentation ne concerne que les habitants de l'ex ville d'Évry, où de nombreux propriétaires ont déjà un impôt foncier élevé et pour partie de lourdes charges. Son effet devrait être de faire fuir les classes moyennes ou de les décourager de s'installer à Évry-Courcouronnes.

Nous, les élus d'Évry-Courcouronnes pour le changement, avons voté contre cette hausse de nos impôts locaux pour deux raisons :

- Le contexte sanitaire et économique catastrophique ne permet pas aux habitants de supporter une quelconque augmentation.
- Cette augmentation n'apporte aucun service public supplémentaire aux Évry-Courcouronnais.

Nous aurions voté pour une hausse de nos impôts, exceptionnelle et provisoire, si la majorité Municipale avait proposé de venir en aide à nos concitoyens les plus fragiles affectés par la crise économique sans précédent que notre pays traverse.

Rejoignez-nous sur Facebook EC pour le Changement

Bénédicte Lesieur, Farida Amrani
Le groupe « Évry-Courcouronnes
pour le changement »

POUR UN ATELIER D'URBANISME SUR LE DEVENIR D'ÉVRY-CENTRE

La Ville a lancé en grande pompe sa "concertation" sur le devenir d'Évry-centre, en mettant en ligne son projet, accompagné de quelques explications dans la presse.

Malheureusement, la démarche proposée par la municipalité, la méthode et la temporalité choisies pour venir vers les habitants, avec un projet déjà presque ficelé (destruction de la Poste et d'une partie de la dalle des Terrasses), nous montre que cette majorité ne se rend pas compte de l'importance de ne pas rater cette nouvelle rénovation d'Évry-centre. En finir avec l'architecture de la Ville nouvelle?

Dans sa lettre de vœux aux habitants distribuée dans nos boîtes aux lettres, le maire explique que le projet est dans les cartons depuis deux ans, et que notre avis est attendu pour ajouter quelques détails, autour de grandes décisions quasiment actées.

Héritiers de la Ville nouvelle, nous pensons au contraire que le devenir de notre quartier central doit nous amener tous, collectivement, à nous saisir de ces lieux et à en dessiner le futur.

Notre quartier central mérite un véritable projet partagé !

Nous pensons que les habitants de notre ville sont nombreux à se sentir concernés par l'avenir de ce quartier que nous fréquentons tous. C'est pourquoi la tenue d'un atelier d'urbanisme complet et sérieux, associant usagers, habitants, jeunes et étudiants devrait être mis en place.

Un atelier d'urbanisme pour réfléchir collectivement sur l'utilité des différents secteurs d'Évry-centre, comment chacun et chacun d'entre nous les pratiquent, en termes de commerces, services, administrations, transports, lieux d'éducation...

Retrouvons nous tous ensemble pour mener un projet véritablement fédérateur car nous croyons fort au potentiel de notre ville !

Samir Benamara, Pétroline Bérot, Rémy Courtaux, Rafik Garnit, Sabine Pellerin
Le groupe « Groupe Agissons
Citoyens, EELV, PCF, PS, Génération-s,
Ensemble – www.agissons citoyens.fr
et réseaux sociaux»

OUVERTURE DE 2 SITES DE VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Face à l'ampleur et la gravité de la pandémie que nous subissons depuis maintenant près d'un an, la mise sur le marché de vaccins contre la Covid-19 a permis d'entrevoir de nouvelles perspectives d'espoir pour nos concitoyens.

En effet, ils demeurent en l'état la seule alternative pour nous protéger et diminuer la propagation du virus sur notre territoire.

Engagée dans ce combat depuis mars 2020, notre ville, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Préfecture, a ouvert dans des délais très courts le 18 janvier dernier 2 sites de vaccination grâce à la mobilisation exceptionnelle des agents de nos différents services (informatique, logistique, santé, sport loisir, etc...) et des personnels de santé avec lesquels nous travaillons régulièrement dans le cadre du réseau des Communautés Professionnelles territoriales de Santé (CPTS).

Malgré les difficultés d'approvisionnement des doses de vaccin fournies par l'Etat, nous vous assurons que la Ville met tout en œuvre pour garantir le fonctionnement régulier de ses sites. Plus de 1000 personnes ont ainsi déjà bénéficié d'une primo-vaccination à la date du bouclage de ce Mag, et de nouveaux créneaux seront évidemment ouverts dès que possible en fonction de l'augmentation de la dotation hebdomadaire attribuée par les autorités.

Loin de toute suffisance ou d'autosatisfaction déplacée, nous avons évidemment pleinement conscience des difficultés rencontrées par certains d'entre vous pour obtenir des rendez-vous dans des délais qui vous paraissent raisonnables. Il nous appartient néanmoins collectivement de faire preuve de patience et de maintenir notre confiance à l'égard de tous ceux qui participent avec exemplarité à l'organisation, lourde et fastidieuse de cette campagne inédite sur notre territoire.

Ces femmes et ces hommes démontrent au quotidien leur attachement viscéral à exercer leurs missions de service public et à agir efficacement en faveur de la protection de nos concitoyens. Nous tenons à les féliciter vivement pour leur professionnalisme et à leur exprimer notre plus profonde reconnaissance.

Les 42 élus de la majorité municipale
Le groupe « #On est ensemble »

Révélon notre centre-ville

ÉVRY-COURCOURONNES



**Découvrez le projet
et donnez votre avis**

revelonsnotrecentreville.fr